



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale\secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ulric :

Qu'une séance extraordinaire du conseil sera tenue **jeudi, le 14 décembre 2017 à 19 h 00, à la salle des 50ans et plus (130, Avenue Ulric-Tessier)** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des prévisions budgétaires de la Municipalité de Saint-Ulric pour l'exercice financier 2018 et du programme triennal des immobilisations 2018-2019-2020
4. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2017-275 fixant le taux des taxes foncières générales et spéciales et les différents tarifs de l'année financière 2018 pour la Municipalité de Saint-Ulric
5. Période de questions portant exclusivement sur le budget et le programme triennal des dépenses en immobilisations ;
6. Levée de l'assemblée

Donné à Saint-Ulric, ce 1er décembre 2017

Louise Coll, GMA
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Je, soussignée, Louise Coll, directrice générale\secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ulric, demeurant à Saint-Ulric, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public d'adoption des prévisions budgétaires 2018 et le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Municipalité de Saint-Ulric 2018-2019-2020 tenue 14 décembre 2017 en l'affichant au bureau municipal et près de l'entrée principale de l'église à Saint-Ulric le 1er décembre 2017 vers 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Saint-Ulric, ce 1er décembre 2017

Louise Coll, GMA
Directrice générale
Secrétaire-trésorière